

Négociations en santé : les membres de l'APTS ratifient l'entente de principe

Longueuil, le 4 octobre 2010 - Au cours des dernières semaines, les membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) ont eu l'occasion de se prononcer sur l'entente de principe intervenue en juin dernier avec le gouvernement. « Au terme de ce processus démocratique, le message lancé par les membres de l'APTS est clair : l'entente comporte des gains sur lesquels il sera possible de bâtir au cours des prochaines années, déclare la présidente de l'APTS Dominique Verreault. Des avancées ont été réalisées en matière de conciliation travail-famille et les primes pour compenser certains inconvénients ont été bonifiées. C'est pourquoi les membres ont voté en faveur de l'entente. »

Malgré ce vote positif, les membres de l'APTS ont exprimé leur crainte de voir la capacité du secteur public d'attirer et de retenir du personnel minée par les faibles augmentations de salaire consenties par le gouvernement. « Si la pénurie de personnel s'accroît, le gouvernement devra en porter la responsabilité, lui qui, dès le départ, a verrouillé toute possibilité de négociation sérieuse sur les salaires, prenant prétexte de la crise économique. Pourtant, le gouvernement semble avoir les moyens de perdre de l'argent avec des projets en PPP coûteux », ajoute Dominique Verreault.

Le Front commun essentiel

Rappelons qu'une partie de cette négociation s'est déroulée en front commun. « Il est indéniable que la mise en commun de nos énergies a exercé un rôle positif sur l'issue des négociations, poursuit Dominique Verreault. Je pense en particulier à la grande manifestation du 20 mars dernier qui a donné une nouvelle impulsion aux pourparlers avec le gouvernement. À la suite de cette démonstration de solidarité, le gouvernement n'a pas eu d'autres choix que d'entendre le message qui lui était lancé. Il a dû reculer sur son désir obstiné de sabrer dans les acquis. Il a également consenti à garantir aux employés du secteur public leur part de la richesse collective, qui sera ajustée selon le taux de croissance économique, au cours des prochaines années. »

De nombreux problèmes minent encore le réseau de la santé, notamment le recours de plus en plus fréquent aux agences privées. « La vigilance s'impose. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'APTS ne se contentera pas de belles promesses : nous voulons des gestes concrets », de conclure Dominique Verreault.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 27 000 personnes, occupant des postes professionnels et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux dont, les technologistes médicales, des technologues en radiologie, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes.